

Sainte-Marie-du-Mont

École : le maintien à quatre classes remis en cause

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 11 mai 2017

519 mots



Parents d'élèves et élus attendent une réponse positive à la requête adressée, mercredi, aux services départementaux de l'Éducation nationale.

L'inspection académique est revenue sur sa décision et abaisse la fermeture conditionnelle à trois classes au lieu de quatre. Parents et élus ne sont pas d'accord.

La mobilisation

La mauvaise nouvelle est arrivée à la rentrée des vacances de printemps. L'inspection académique, qui s'était prononcée pour une fermeture conditionnelle à quatre classes, avec comptage à la rentrée, a révisé sa décision en ramenant cette fermeture à trois classes. Les parents se sont aussitôt mobilisés et par courrier ont fait part mercredi de leur mécontentement.

« Cette nouvelle montre le non-respect de vos engagements, pris publiquement en février, écrivent-ils à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Nous ne pouvons accepter l'impact, plus fort qu'ailleurs, d'un fonctionnement à trois classes, ni même la menace d'une fermeture définitive de l'école dans quelques années [...] La situation réduirait considérablement l'aide aux élèves en difficulté, menacerait la qualité de l'enseignement en instaurant des triples niveaux [...] Mettrait un terme aux projets pédagogiques et déprécierait considérablement l'offre scolaire, au profit d'établissements privés. »

Les engagements du nouveau président

De la colère, donc, de la part des parents d'élèves, comme l'exprime Magali Lelong, très impliquée dans cette mobilisation. « **Autrement dit, si on atteint le seuil de 72 élèves, on ouvre une quatrième classe. Nous ne sommes plus dans la même démarche.** » D'autant plus « **que nous sommes à peu près sûrs d'avoir ces 72 élèves** ».

Élus et parents d'élèves n'ont pas manqué de faire référence aux engagements pris par le nouveau président de la République pour les Zones d'éducation prioritaire. « **Les zones rurales en font partie. Ce serait une erreur d'alourdir les effectifs** », souligne le maire, Henri Millet. Il a également rappelé que le soin serait laissé aux maires de revenir sur les rythmes scolaires. « **Et nous reviendrons vraisemblablement à la semaine de quatre jours, en ce qui nous concerne.** »

Par ailleurs, la municipalité met tout en oeuvre pour rendre service aux parents en proposant, pour début 2018, l'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles, dans les locaux à côté de l'école.

La motion des parents d'élèves a reçu le soutien de tout un bassin scolaire, par l'intermédiaire des élus de Brucheville, Vierville, Hiesville, Boutteville. « **Cela montre tout l'intérêt de cette école et de maintenir, au pôle de Sainte-Marie-du-Mont, un enseignement de qualité.** » Parents et élus restent mobilisés et prêts à d'éventuelles actions.